

LE PAVÉ DE PANAME



Une fois de plus, le gouvernement a profité d'une situation dramatique pour interpeler des militant-e-s syndicaux qui avaient dénoncé et condamné les crimes commis contre toutes les victimes civiles en Israël et dans la bande de Gaza et affirmé leur pacifisme. Si le président de la République veut éviter que le conflit n'apporte de la division en France, il doit cesser cette politique autoritaire de criminalisation et de limitation de la liberté d'expression et de manifestation. La CGT continuera à appeler à manifester pour un cessez-le-feu et contre tous les racismes.

Ce journal est en grande partie consacré aux rémunérations et au pouvoir d'achat en berne des salarié-e-s, notamment à la DGFIP.

Si, dans le cadre des « négociations » indemnitaires, la CGT a signé l'accord sur l'augmentation des promotions internes, nous reviendrons sur le scandale de la prime GMBI qui de fait exclut 74 000 agent-e-s et sur le cynisme du DG Fournel qui trouve encore le moyen de la refuser à un certain nombre de collègues ayant participé à cette campagne catastrophique (SIE, EDR,...) sous des prétextes fallacieux.

À quoi faut-il s'attendre maintenant sur la question du régime indemnitaire pérenne ? À un saupoudrage de quelques points supplémentaires d'ACF et passer ainsi du mépris du DG à l'insulte ?

La CGT Finances Publiques Paris appelle donc tous les personnels de la DRFIP à poursuivre la signature en masse de la pétition intersyndicale et continuera à se battre pour une véritable augmentation du pouvoir d'achat des agent-e-s.



**NOUS DEVONS CONSTRUIRE ET IMPOSER
UN RAPPORT DE FORCE POUR FAIRE
ENTENDRE NOS REVENDICATIONS.**

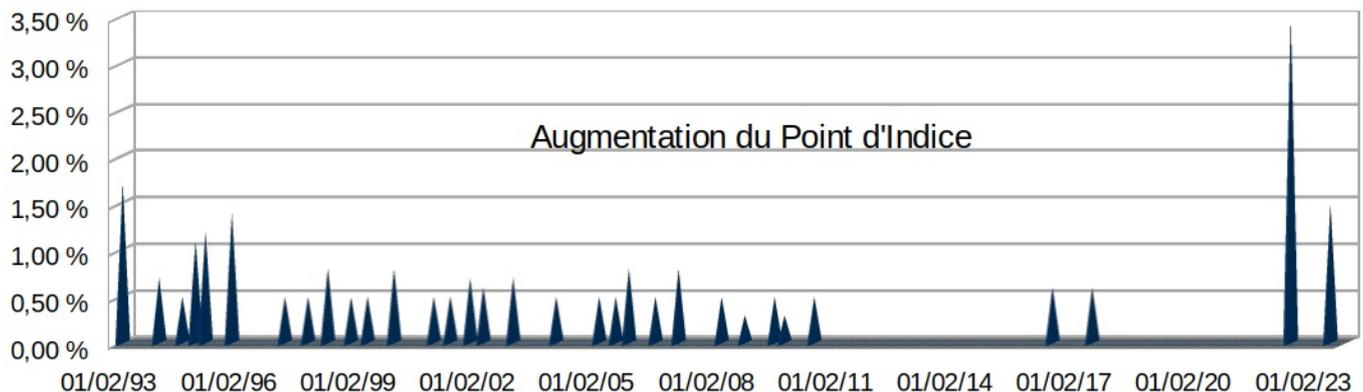
CGT Finances publiques Paris
6 rue St-Hyacinthe 75 001 Paris
cgt.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr /
www.cgt dgfip75.org / 01 44 85 87 49

GELÉE DE POINT À LA GUÉRINI

Une main de décrochage des rémunérations, un souffle de paupérisation, une larme de discrimination salariale et un soupçon d'année blanche. C'est la recette qu'a présentée le ministre de la fonction publique le 14 novembre dernier aux organisations syndicales (cf infra). Refusant de goûter ce brouet saumâtre (le ministre n'envisage pas de nouvelles mesures générales à ce stade), elles ont quitté la table des négociations. 2024 ne peut pas être une année blanche face à la persistance d'une inflation soutenue.

Pour les gouvernements successifs, la rémunération des fonctionnaires continue de progresser grâce aux déroulements de carrières (passage d'échelons, de grades, ...) et aux stratagèmes indemnitaires (Indemnité différentielle; SMIC, pour les agent-e-s en début de carrière; GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat); rajout de points d'indice aux premiers échelons et RIFSEEP). Or les déroulements de carrière n'ont pas vocation à compenser la perte du pouvoir d'achat mais à reconnaître l'expérience acquise au cours de la carrière. Quant aux stratagèmes indemnitaires, ils renforcent le tassement des grilles tout en affaiblissant les bases de calcul des pensions de retraite.

Rapellons que de janvier 1993 à juillet 2023, le point d'indice a progressé d'un peu plus de 26% alors que l'inflation, sur la même période, progressait de 62 %, soit un décrochage de près de 36 points. De 2010 à aujourd'hui, il n'a quasiment pas augmenté. L'évolution du 1er juillet 2022 (+3,5 %) n'a pas permis de rattraper l'inflation moyenne (5,2 %). Ni, un an plus tard, la progression de 1,5 %; pour une inflation estimée à 5,8% en 2023. En clair, les prix augmentent, les rémunérations stagnent et les agents publics perdent du pouvoir d'achat.



JO 2024 : GUERINI CHAMPION DU BRAS D'HONNEUR

C'est avec un bras d'honneur olympique que le 14 novembre le ministre de la fonction et de la transformation publique a fait savoir aux organisations syndicales que l'année 2024 serait une année blanche en matière de mesures générales de revalorisation des rémunérations. Pour lui, tout a déjà été annoncé le 12 juin 2023 : pour 2024, c'est + 5 points d'indice le 1er janvier, soit environ 25 €, et + 10 % du barème de monétisation des comptes épargne temps (150 € pour les A, 100 € pour les B et 83 € pour les C). Le même Stan qui déclarait le 26 octobre 2023 : «... le ministère continue d'agir pour la protection des agents publics face à la vie chère... ». Bon, monsieur GUERINI... il va peut-être falloir arrêter de nous prendre pour des imbéciles et sortir le chéquier : + 10 % du point d'indice tout de suite ! Non mais tu as vu pour qui il nous prend ? Et son attractivité ? MDR, il gagne haut la main la médaille d'or du bras d'honneur ! On ne sait pas pour lui, mais au moins on est sûr que le point d'indice n'est pas dopé.

GMBI : UNE PRIME ET DES DEPRIMES

La direction générale a fait le choix unilatéral de distribuer une prime aux seuls personnels ayant subi les dysfonctionnements de GMBI, et cela, contre l'avis des organisations syndicales qui réclamaient une prime pour tout le monde. Car tous les agent-e-s de la DGFIP travaillent dans des conditions compliquées avec des moyens insuffisants tant sur le plan matériel qu'humain.

De nombreux agent-e-s se tournent maintenant vers la CGT Finances Publiques pour obtenir des réponses à la multitude de questions qu'ils se posent (quelles structures, quels agent-es,...). Mais la DG est la seule responsable du choix des bénéficiaires et la seule

aussi à en maîtriser les raisons. C'est d'ailleurs pour cela que le DG est allé encore plus loin dans le cynisme en excluant des collègues ayant participé à cette campagne, comme par exemple les agent-e-s des SIE, des centres de contact ou les EDR.

La CGT Finances publiques continue à réclamer une prime collective relative à l'activité pour 2023 et invite tous les collègues à signer la pétition intersyndicale.

POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA DGFIP, NOUS REVENDIQUONS :

- La revalorisation à 200 € avec taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF;
- L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels;
- La réévaluation du barème de la prime de rendement jusqu'au plafond de 18 % de la rémunération brute de l'échelon sommital;
- La mise en place du Complément de Traitement Indiciaire pour tous les personnels;
- Le refus de la rémunération au "mérite";
- La revalorisation à 50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail;
- La revalorisation des remboursements de frais des personnels;

ET ...

L'EGALITE SALARIALE

La désignation comme « grande cause nationale » de l'égalité entre les femmes et les hommes : des mots toujours des mots. Pourtant la directive européenne du 10 mai 2023 prévoit pour l'employeur l'obligation de fournir notamment :

- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes;
- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes au niveau des composantes variables ou complémentaires;
- l'écart de rémunération médian entre les femmes et les hommes;

Une belle directive ! Pourtant depuis le 6 novembre à 11h25 les femmes travaillent gratuitement !! Les femmes subissent de plein fouet l'inflation, d'autant qu'elles représentent la majorité des familles monoparentales et seront encore et toujours en situation d'inégalité au moment de la retraite.

CANTINES : LES AGENTS À LA DIÈTE

Les produits alimentaires ont vu leurs coûts augmenter de 11,2% en août sur 12 mois (7,7% en octobre). Ce qui n'est pas le cas de nos salaires... C'est pourquoi il est important pour les agent-e-s d'avoir accès à une restauration collective au tarif AGRAF. Alors que depuis le 2 mai 2022, les agent-e-s du ministère de l'Intérieur payent 2,60 euros ou 3,50 euros (selon leur indice) leur repas dans les cantines. À la DRFIP Paris, dans le même temps, les cantines ferment et l'accès à la restauration se complique. Des frigos connectés, ou des conventionnements tarifés au plat seront toujours plus chers. La CGT revendique pour tous l'accès à une restauration collective à un tarif en fonction des rémunérations.

JE TE PRENDS DES CHIPS ?

- "OUAIS Alex, pour ce midi avec ton sandwich je te prends des chips ?"

Le midi, fini les restaurants, l'inflation est passée par là et la direction parisienne ferme peu à peu ceux qui nous sont encore accessibles : les restaurants AGRAF.

Dernière victime, le 30 novembre, celui de la rue de la Banque... et quand la banque ferme c'est de l'argent en moins pour nous et de la malbouffe en plus.

Avec le prix du sandwich en boulangerie à 4 € 50, c'est le rayon snacking de la supérette qui se régale, berk, berk berk !

Notre santé qui est en jeu n'a pas de prix et le juste prix, car il est social, se trouve dans la restauration AGRAF, collective et de qualité.

Non à la fermeture des restaurants AGRAF!
Pour marquer leur désaccord et revendiquer une

restauration de proximité, les collègues ont organisé mardi 5 décembre un nouveau pique-nique revendicatif dans le hall de Notre Dame des Victoires. On lâche rien !



SOS DES SIP EN DETRESSE

Les collègues des SIP parisiens coulent sous les messages à traiter. Après la première vague de surcharge de travail liée à la mise à jour des biens immobiliers, les collègues des SIP font face à une déferlante de messages à traiter. GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) est passé par là, les réclamations et les questions des redevables pleuvent. En deux jours ce sont jusqu'à 1 200 messages qui peuvent s'abattre sur un SIP. Le lundi matin ce sont entre 100 et 150 messages que certains collègues ont à traiter. Ces messages attendent tous des réponses. Ils sont principalement liés à la mise en place de GMBI mais aussi à la taxe d'habitation. Les redevables de la TH parisienne ont en effet reçu un message les alertant d'une erreur possible dans le calcul de taxe due. Tous les redevables se sentent concernés évidemment !!! Tous appellent... Submergés les SIP !!!